

DSDEN84/20-860-56 du 31/08/2020

ORGANISATION GENERALE DU CFG - CANDIDATS INDIVIDUELS - SESSION SEPTEMBRE 2020

Références : Articles D.332-23 à D.332-29 du code de l'éducation nationale - Arrêté du 19-07-2016 paru au B.O. n°33 du 15-09-2016

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement publics et privés - Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissement de formation publics et privés - Monsieur le proviseur de l'Unité Pédagogique Régionale de la région PACA CORSE - Mesdames et Messieurs les responsables locaux de l'enseignement des établissements pénitentiaires

Dossier suivi par : Mme BOISSIER - Tel : 04 90 27 76 59 - Fax : 04 90 27 76 47 - Courriel : ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr

Compte tenu de la crise sanitaire liée au coronavirus, les épreuves du CFG pour les candidats individuels du mois de juin ont été reportées au mois de septembre 2020.

I. Organisation

L'organisation des centres désignés pour assurer l'épreuve orale et les épreuves écrites est présentée dans l'**annexe 1**.

Les chefs de centre sont responsables de l'organisation matérielle ainsi que du bon déroulement des épreuves.

Tous les établissements d'inscription ont l'obligation de désigner des enseignants pour assurer les différentes missions du CFG (surveillance des épreuves écrites, correction des copies, interrogation à l'oral, saisie des notes).

Les convocations des enseignants sont établies par le pôle académique CFG/DNB via l'application IMAG'IN. Les établissements d'affectation les reçoivent par mél afin de les remettre aux enseignants concernés.

Une commission d'interrogation est composée de deux enseignants qui interrogeront toutes les demi-heures, soit 15 candidats par commission et par journée au maximum.

Rappel : un candidat ne devra en aucun cas être interrogé par un de ses enseignants.

Je vous rappelle que l'évaluation des élèves fait partie des missions des enseignants et de leurs obligations de service.

En cas d'absence constatée d'un(e) enseignant(e) le jour même des épreuves, le chef de centre doit prendre toutes les mesures pour procéder à son remplacement et d'en informer le pôle académique CFG/DNB pour régularisation.

Les centres d'examen désignés pour recevoir les candidats prendront en charge le matériel d'examen (sujets, consignes, brouillons, étiquettes d'anonymat) selon des modalités qui vous seront communiquées ultérieurement.

Les autres documents (étiquettes de table – modèle AVERY J8162, listes d'émargement, d'affichage et fiche individuelle d'évaluation) sont à éditer à partir de l'application CYCLADES.

II. Déroulement

Les candidats individuels sont évalués :

- sur deux épreuves écrites d'une heure chacune, en français (120 points) et en mathématiques (120 points)
- et une épreuve orale (160 points).

Tout candidat obtenant au moins 200 points sur 400 est déclaré admis.

II.1 Les épreuves écrites

Les écrits auront lieu le **jeudi 17 septembre 2020** à :

- **9h00 pour le français,**
- **10h30 pour les mathématiques.**

L'épreuve écrite de français d'une heure permet d'évaluer les connaissances et les compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail. Elle est fondée sur un texte d'une vingtaine de lignes dactylographiées, traitant, dans une langue accessible, d'un problème concret. Cette épreuve comporte un exercice permettant d'apprécier si le candidat est capable de lire et comprendre le texte proposé. Celui-ci sert également de point de départ à un court exercice d'expression.

L'épreuve écrite de mathématiques d'une heure permet d'évaluer les compétences travaillées en mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer. Elle est constituée d'exercices fondés sur les mathématiques du quotidien, c'est-à-dire à partir de documents ou situations en rapport avec la vie pratique.

Saisie des notes : elles doivent être réalisées dans CYCLADES **au plus tard le lundi 21 septembre 2020 à 18 heures**. Les chefs de centre veilleront au respect du délai imparti et à la bonne transcription du nombre de points à saisir par candidat.

II.2 L'épreuve orale de soutenance d'un projet

Il s'agit d'une épreuve d'une durée de 20 minutes, reposant sur un entretien avec le jury et prenant appui sur un dossier préparé par le candidat.

Les oraux auront lieu les jeudi 17 septembre à partir de 14h et vendredi 18 septembre, de 8h30 à 17h30.

- Le dossier support de l'épreuve orale comportant entre 5 et 10 pages doit être établi en trois exemplaires dont deux seront acheminés vers le centre d'examen pour **le mardi 1^{er} septembre** au plus tard. Les établissements d'inscription devront joindre obligatoirement aux dossiers une liste précisant les nom et prénom des candidats avec dossier et ceux sans dossier.
Le dossier est un support – numérique ou manuscrit – qui n'est pas évalué. Il ne conditionne pas non plus la passation de l'épreuve orale : un candidat doit être évalué sur sa seule prestation orale.
Les centres d'examen en charge de l'épreuve orale s'assureront auprès des établissements d'inscription de détenir les dossiers supports des candidats.
- Evaluation de l'épreuve orale : les candidats sont évalués sur leurs aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que leur capacité à exposer leur expérience personnelle et à se situer dans leur environnement social ou professionnel.

Le jury s'appuiera pour cela sur la **grille d'évaluation issue de CYCLADES** (Evaluation => Génération de documents => Fiches d'évaluation).

- Saisie de la note : tout comme pour les épreuves écrites, elle doit être réalisée dans CYCLADES **au plus tard le lundi 21 septembre 2020 à 18h**. Les chefs de centre veilleront au respect du délai imparti et à la bonne transcription du nombre de points à saisir par candidat.

III. Jury délibératif et diffusion des résultats

III.1 Jury délibératif

Le jury académique se réunira à la DSDEN de Vaucluse **le jeudi 24 septembre à 9 heures** pour statuer.

III.2 Diffusion des résultats, des diplômes et des relevés de notes

Les résultats de l'examen seront disponibles dans CYCLADES **le vendredi 25 septembre à partir de 11h**.

Les relevés de notes seront disponibles dans CYCLADES dans le courant du mois de septembre 2020.

Les diplômes seront remis aux établissements d'inscription dans le courant du mois d'octobre 2020.

Le pôle des examens et concours est à votre disposition pour toutes précisions qui s'avèreraient utiles.

Signataire : Christian PATOZ, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse

ORGANISATION DES CENTRES CFG

SESSION SEPTEMBRE 2020

DEPARTEMENTS DES ALPES DE HAUTES PROVENCE ET DES HAUTES ALPES

SECTEUR 04	RNE	ETABLISSEMENT D'INSCRIPTION	LOCALITE	EFFECTIF	CENTRE EPREUVE	LOCALITE	TOTAL
IAP	0040496T	IAP MANOSQUE	MANOSQUE	19	GIONO	MANOSQUE	21
IND	005012SD	IND GAP	GAP	2			
ULE	0040516P	ULE CENTE SCOLAIRE	DIGNE	2	EP CENTRE SCO	DIGNE	2
						S/TOTAL	23

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE

SECTEUR 13	RNE	ETABLISSEMENT D'INSCRIPTION	LOCALITE	EFFECTIF	CENTRE EPREUVE	LOCALITE	TOTAL
IND	013000SP	INDIV BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE	22	CHÂTEAU FORBIN (0132401P)	MARSEILLE 11	63
IND	013004SZ	INDIV AIX EN PROVENCE	AIX EN PROVENCE	2			
LP	0130065A	LP DES METIERS LA VISTE	MARSEILLE	6			
EME	0131462U	EME FOUQUE	MARSEILLE	10			
LP	0131463V	LP LA CABUCELLE	MARSEILLE 15	6			
EME	0131688P	EME LES HIRONDELLES	MARSEILLE	1			
EME	0131952B	EME LES ECUREUILS	MARSEILLE	6			
ITEP	0132678R	ITEP LA SARRIETTE	AIX EN PROVENCE	9			
LP	0133274N	LP JEANNE D'ARC	ARLES	1			
CENTRE DE FORMATION	0134215L	CENTRE EPIDE	MARSEILLE	28	CENTRE EPIDE	MARSEILLE	28
ULE	0131570L	LES BAUMETTES	MARSEILLE 9	14	LES BAUMETTES	MARSEILLE 9	14
ULE	0132727U	AIX-LUYNES 2	AIX EN PROVENCE	11	AIX-LUYNES	AIX EN PROVENCE	11
ULE	0133359F	TARASCON	TARASCON	4	ULE TARASCON	TARASCON	4
ULE	0133434M	SALON DE PROVENCE	SALON DE PROVENCE	6	SALON DE PROVENCE	SALON DE PROVENCE	6
EPM	0133899T	LA VALENTINE	MARSEILLE 11	7	LA VALENTINE	MARSEILLE 11	7
SOC CEF	0134082S	LES CEDRES	MARSEILLE 9	2	CEF LES CEDRES	MARSEILLE 9	2
SOC CEF	0134174S	NOUVEL HORIZON	MARSEILLE 13	5	CEF NOUVEL HORIZON	MARSEILLE 13	3
						TOTAL	137

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE

SECTEUR 84	RNE	ETABLISSEMENT D'INSCRIPTION	LOCALITE	EFFECTIF	CENTRE EPREUVE	LOCALITE	TOTAL
EREA	0840096Y	PAUL VINCENSINI	VEDENE	7	PAUL VINCENSINI	VEDENE	23
	084003SG	CAND INDIV VAUCLUSE	AVIGNON	9			
	084002SY	CAND INDIV	CARPENTRAS	7			
CEF	0841135C	CEF MONTFAVET	MONTFAVET	1	CEF	MONTFAVET	1
ULE	0840774K	ULE LE PONTET	LE PONTET	2	ULE	LE PONTET	2
						S/TOTAL	26